



N° 1104-2016/APS/DJA/SSACA

Date du : 03/06/2016

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : portant modification des représentants de l'assemblée de la province Sud au sein des commissions intérieures et des organismes extérieurs

**PJ** : un projet de délibération

Le présent projet de délibération tend à apporter les modifications suivantes à la délibération modifiée n° 7-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud* :

Commissions	Membre actuel	Remplacement proposé
<b>Commission de la santé et de l'action sociale</b>	Madame Corine Voisin	Madame Eliane Atiti ( <b>Article 1 du projet de délibération</b> )
<b>Commission de l'environnement</b>	Monsieur Nicolas Metzdorf	Madame Eliane Atiti ( <b>Art. 2</b> )
<b>Commission de la culture</b>	Monsieur Silipeleto Muliakaaka	Madame Eliane Atiti ( <b>Art. 3</b> )
<b>Commission des équipements publics, de l'énergie et des transports</b>	Madame Gyslène Dambreville	Monsieur Jean-Baptiste Marchand ( <b>Art. 4</b> )
<b>Commission de la condition féminine</b>	Madame Sutita Sio-Lagadec	Madame Eliane Atiti ( <b>Art. 5</b> )

Par ailleurs, le présent projet de délibération tend également à apporter différentes modifications à la délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs*.

1. Suite à la nomination en avril dernier de M. Philippe Dunoyer en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, il est proposé de remplacer l'intéressé à la SEM Promosud par Mme Martine Lagneau au sein de l'assemblée générale (cette dernière étant actuellement membre du conseil d'administration) et par M. Nicolas Metzdorf au sein du conseil d'administration (**art. 6**). Il est également

proposé de remplacer M. Dunoyer par M. Nicolas Metzdorf au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SEM Mwe Ara (**art. 7**).

2. Par ailleurs, la délibération n° 429 du 3 novembre 1993 *portant organisation sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie*, prévoit en son article 13, que le comité d'organisation sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (COSS-NC) soit notamment composé :

- du président de la commission de la santé et des affaires sociales du congrès du territoire, ou son représentant ;
- d'un représentant de chaque province désigné en son sein par l'assemblée de la province, ou son suppléant.

M. Dominique Molé y siège en sa qualité de président de la commission de la santé et des affaires sociales du congrès de la Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'en sa qualité de représentant titulaire de l'assemblée de la province Sud, suppléé par Mme Sutita Sio-Lagadec.

Ainsi, au vu de la double représentation de M. Dominique Molé au sein du COSS-NC, il convient de tirer les conséquences de cette situation au sein de la délibération modifiée du 6 juin 2014 précitée, en proposant à l'assemblée de la province Sud de remplacer l'intéressé au sein du COSS-NC par Mme Sutita Sio-Lagadec, actuellement suppléante, elle-même remplacée par Mme Nicole Robineau (**art. 8**).

3. La délibération n° 58-2008/APS du 9 octobre 2008 *relative à la commission d'agrément des candidats à l'adoption*, prévoit en son article 2, la désignation de « *trois membres de l'assemblée de la province Sud, désignés par cette dernière dans le respect du principe de la représentation proportionnelle des groupes politiques qui y sont représentés ou leurs suppléants* ».

A cet effet, la délibération modifiée du 6 juin 2014 suscitée prévoit, en son article 55, les membres suivants en qualité de titulaires :

- Mme Henriette Wahuzue-Falelavaki ;
- Mme Pascale Doniguian ;
- Mme Prisca Holero.

Toutefois, les suppléants de ces membres titulaires n'ont, quant à eux, pas été désignés.

Il convient dès lors de compléter la délibération modifiée du 6 juin 2014 suscitée en proposant à l'assemblée de la province Sud de les désigner (**art. 9**).

4. Enfin, il est proposé de procéder à différents remplacements au sein des organismes suivants :

<b>Organismes</b>	<b>Membres actuels</b>	<b>Remplacements proposés</b>
Association Foyer tutorat	Mme Nina Julié, titulaire	M. Léonard Sam, titulaire ( <b>art. 10</b> )
Collège de La Foa (conseil d'administration)	Mme Corine Voisin, suppléante	M. Jean-Baptiste Marchand, suppléant ( <b>art. 11</b> )
Collège de Thio (conseil d'administration)	Mme Gyslène Dambreville, titulaire	Mme Marie-Françoise Hmeun, titulaire ( <b>art. 12</b> )
Collège de Yaté (conseil d'administration)	Mme Marie-Françoise Hmeun, titulaire	Mme Eliane Atiti, titulaire ( <b>art. 13</b> )

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.